

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS  
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE**

**Décision n° DB2022\_17**

Le Bureau communautaire, convoqué le 28 juin 2022, s'est réuni en séance ordinaire, salle du Conseil communautaire au siège de la Communauté de communes Vie et Boulogne, **le lundi 4 juillet 2022 à 18 heures** sous la présidence de Guy PLISSONNEAU.

Présent(e)s :

**AIZENAY** : Franck ROY  
**APREMONT** : Gaëlle CHAMPION  
**BEAUFOU** : Delphine HERMOUET  
**BELLEVIGNY** : Jacky ROTUREAU  
**CHAPELLE PALLUAU (LA)** : Xavier PROUTEAU  
**FALLERON** : Gérard TENAUD  
**GENETOUZE (LA)** : Guy PLISSONNEAU  
**GRAND'LANDES** : Pascal MORINEAU  
**LUCS-SUR-BOULOGNE (LES)** : Dominique PASQUIER  
**MACHE** : Frédéric RAGER  
**PALLUAU** : Marcelle BARRETEAU  
**POIRE-SUR-VIE (LE)** : Sabine ROIRAND  
**SAINT-PAUL MONT PENIT** : Philippe CROCHET

Absents excusés :

**SAINT-DENIS LA CHEVASSE** : Mireille HERMOUET  
**SAINT-ETIENNE DU BOIS** : Guy AIRIAU

**Objet : Vente d'une parcelle à la SCI COUZINET à Aizenay – ZA Espace Vie Atlantique Sud.**

Vu la délibération du Conseil communautaire n°2020D45 du 3 juin 2020 portant délégation de pouvoirs au Président et au Bureau,

Le Président informe le Bureau communautaire que la SCI COUZINET se porte acquéreur d'une parcelle cadastrée BH 186p (division à effectuer), d'une superficie globale d'environ 600m<sup>2</sup> située dans la ZA Espace Vie Atlantique Sud à AIZENAY.

Le prix de vente de la parcelle est fixé à 15,5 € HT.

Le Président rappelle que la demande d'avis de France Domaine, adressée le 13 juin 2022 a fait l'objet d'un avis du service domanial le 16 juin référencé : 2022-85003-46727, validant les conditions de vente à hauteur de 15,50 € HT / m<sup>2</sup>.

Le Président propose au Bureau de se prononcer sur cette vente.

**Par adoption des motifs exposés par le Président et après en avoir délibéré, le Bureau communautaire décide :**

- De vendre la parcelle cadastrée BH 186p (division à effectuer), d'une superficie globale d'environ 600 m<sup>2</sup> située à : Rue René Couzinet - ZA ESPACE VIE ATLANTIQUE SUD – 85190 AIZENAY, à la SCI COUZINET, dont le gérant est M. Lilian MICHON, ou à toute personne physique ou morale qu'il lui plaira de substituer, au prix de 15,50 € HT / m<sup>2</sup>.
- D'autoriser le Président ou son représentant à signer l'ensemble des documents se rapportant à ce dossier.
- De charger le Président ou son représentant d'exécuter la présente décision.

.....  
Pour copie conforme au registre  
Le cinq juillet deux mille vingt-deux,

Le Président,  
**Guy Plissonneau**

Acte publié sur le site internet Vie et Boulogne le : 11 juillet 2022  
Le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission aux services de l'Etat

